



Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

45 Bd de la Plage 33510 Andernos les Bains * Tel 0556261802

Ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com

<http://www.ecocitoyensdubassinarcachon.org>

Questionnaire aux candidats

Commune d'Andernos les Bains

Les Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon veillent à ce que l'environnement terrestre et maritime soit préservé. Pour cela, ils demandent que les lois françaises soient respectées: loi littorale puisque l'intégralité de la commune d'Andernos les Bains est concernée, loi sur l'eau et lois du code de l'urbanisme dont celles issues des Grenelle I et II.

Vous engagez vous à les faire respecter?

[oui, comment faire autrement si les textes sont suffisamment précis?](#)

Local d'urbanisme

Le jugement du tribunal administratif du 10 juillet 2013 annule l'approbation du PLU en détaillant huit points illégaux. Vous engagez vous à respecter ce jugement dans son intégralité et à demander le retrait de la procédure d'appel ?

[oui nos actions contre le PLU par Mieux Vivre à Andernos ne sont pas de dernière minute... Nos engagements contre le PLU ne sont pas des prises de position subites pour un faire-valoir électoral.](#)

Urbanisme

Stopper l'étalement urbain et densifier l'existant. Qu'en pensez-vous?

La loi ALUR, qu'en pensez-vous?

[Il est difficile de répondre en deux lignes contraintes \(!\) sur un si vaste sujet.](#)

[Là encore, mon action à l'encontre du SCOT seul document d'encadrement de l'aménagement urbain sur l'ensemble du Bassin, est la preuve de mon importante implication au niveau intercommunal. Quel est le seul autre candidat qui se soit mobilisé quand il le fallait?? Loi ALUR: oui bien sûr mais il y aurait à faire encore plus d'efforts sur les compétences des agents immobiliers et la probité de certains.](#)

Abandonnez-vous toute extension d'urbanisation dans la zone du Miami?

[A proximité immédiate du MIAMI: non. Cette entité de loisirs rapporte à la commune un minimum de 500 000 €. Il est possible de doubler ces recettes si le casino attire davantage de monde de l'extérieur. Ce qui allégera d'autant les finances locales. Qui peut être contre ces apports financiers dans ce grave contexte économique et face à la demande de nos jeunes pour autres divertissements que les bars?](#)

D'une façon plus générale, ferez-vous respecter la loi Littorale et **empêcher le mitage** du territoire?

OUI

Zones naturelles sensibles non constructibles

Vous engagez vous à ne pas donner d'autorisation d'installation à toute structure ou habitation dans des zones protégées NA, NC, ND du POS?

Attention, les zones NA sont des zones destinées à l'extension de l'urbanisation! Elles ont été qualifiées maladroitement de zones naturelles mais NA1 correspond à l'extension immédiate de l'urbanisation riveraine. NA 2 en deuxième zone quand les NA 1 seront aménagées.

Toutes les zones naturelles au-delà de l'urbanisation actuelle (dont COMTE) seront protégées à la réserve près des engagements juridiques incontournables en cours et des remarques ci-dessus.

Faciliter le passage sur le sentier du littoral et l'accès à la plage sur tout le littoral, qu'en pensez-vous?

Oui, nous avons prévu d'aménager une circulation piétonne et cycliste sur les 5 km de notre littoral.

Quand les jardins des propriétés privées ne le permettront pas, un aménagement de plage par caillebois sera mis en place.

Des ruisseaux de grande importance traversent la commune d'Andernos et sont régis par la loi sur l'eau. Vous engagez vous à faire respecter le bon écoulement des eaux, à sensibiliser la population sur l'importance de ces ruisseaux et à empêcher toute pollution?

Oui bien sûr, il y a un retard incroyable sur ce sujet.

De façon plus générale, vous engagez vous à lutter contre les décharges sauvages, l'abandon de matériaux dans la forêt ou dans les ruisseaux? Quelles actions concrètes envisagez -vous?

Oui évidemment. C'est du ressort de la police municipale . Une concertation régulière sera conduite auprès des chasseurs et randonneurs pour identifier ces zones de pollution. Une sensibilisation sera mise en oeuvre dans les écoles et par la revue municipale.

Les eaux pluviales

Cet hiver 2014 s'est révélé extrêmement pluvieux et la conjonction entre la remontée de la nappe phréatique, le manque d'entretien des fossés et crastes, leur busage plus ou moins autorisé, mal contrôlé, le ruisseau de Comte indûment busé qui ne trouve plus son passage au milieu de l'urbanisation, tous ces facteurs ont causés bien des déboires: jardins et maisons inondés, routes coupées, et pour compléter le tableau, débordement du réseau de tout-à l'égout. Quelles actions concrètes envisagez-vous pour pallier ces désagréments?

Toute la politique du pluvial est à revoir. On a 20 ans de retard!!

Ce laxisme extraordinaire va nous contraindre à des travaux d'importance. Mon métier me permettra d'être le plus à même de gérer ce problème.

Voie de contournement

Quelle est votre position sur la voie de contournement qui viendrait miter la forêt et permettre l'extension de l'urbanisation?

La "voix" d'Andernos n'est pas majoritaire pour cet équipement d'intérêt général. Cela fait 40 ans que tous les élus y réfléchissent et ont trouvé la solution actuelle. Personnellement, j'aurais été favorable à utiliser l'emprise de la ligne électrique de haute tension qui contourne le Nord Bassin. Si c'est encore possible, je défendrais cette alternative.

Vous engagez-vous à faire étudier la réfection de la piste 209/210 qui pourrait être une solution au délestage des communes concernées?

Non. La piste 209 arrive dans les lotissements résidentiels d'Andernos et je ne veux pas dégrader la tranquillité des riverains qui sont déjà assez ennuyés avec l'aérodrome et le contournement du Bd Juin. De plus cette piste arrive bien trop au Nord (LUBEC) pour aller à Biganos.

Transports en commun: ferez vous tout ce qui est en votre pouvoir pour faciliter la mise en place d'un transport en commun type bus électrique en site propre (parallèle à la piste cyclable)?

Oui évidemment, c'est un projet que je propose depuis 20 ans!!

Le Bassin et l'estran

La qualité des eaux du Bassin est impérative pour plusieurs raisons:

- le maintien de l'activité patrimoniale de conchyliculture
- la qualité des eaux de baignade
- la restauration des herbiers de zostères et la biodiversité qui y est attachée.

Vous engagez vous à lutter contre toute activité ou pollution qui pourrait avoir un impact désastreux sur la qualité des eaux du Bassin?

Oui (voir chapitre sur les eaux pluviales). C'est au SIBA à prendre en charge ce problème d'envergure intercommunale. Il faut mettre en place un cahier des charges de gestion des eaux pluviales à tous les niveaux: particuliers, lotisseurs, communes. Et là, on avancera beaucoup! J'ai des solutions très précises.

De ce fait, vous engagez vous à ce que les dragages des ports de la commune soient faits dans les règles et que les sédiments portuaires ne soient pas disséminés dans les eaux du Bassin?

Evidemment! J'ai proposé une technique non polluante pour tous ces dragages. J'attends la fin de la campagne pour la divulguer publiquement.

Trop de nos idées sont reprises sans en reconnaître l'origine! Mais c'est déjà le début de "l'Union". A condition de le vouloir!

Vous engagez vous à interdire l'utilisation d'engrais, pesticides et désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts de la commune?

Oui

Les laisses de mer sont d'une importance capitale pour la faune avicole car elle y trouve sa nourriture, et elles sont un rempart non négligeable contre les tempêtes.

Vous engagez vous à ne procéder au ramassage des laisses de mer qu'en juillet-aout et même, pas de ramassage du tout, comme autrefois?

Oui, les touristes viennent sur une plage du Bassin. Pas sur un court de tennis. En revanche, il faudra avec les associations locales volontaires procéder à tous les ramassages de déchets dangereux (bouteilles etc;) et nous installerons des panneaux incitatifs.

3 ha du Coulin: vous engagez vous à classer la zone définitivement inconstructible dans le futur PLU et à la vendre au Conservatoire du Littoral?

Oui Le plus cher possible. c'est le seul intérêt que l'on pourra tirer de l'entêtement du maire en train de sortir.

Bassins de décantation des Quinconces: vous engagez-vous à les démanteler et à utiliser la future plateforme de traitement des vases portuaires pour de futurs dragages?

Future plate-forme de traitement? Où?

Oui dans le principe.

Ces bassins doivent être aménagés et non pas démantelés car cela coûterait trop cher à tout évacuer ou tout araser. J'ai des solutions.

Golf de la Montagne: ce golf a été qualifié d'éco-golf par la municipalité et le porteur du projet, or, un golf écologique ça n'existe pas car l'entretien des pelouses nécessite l'utilisation d'un insecticide pour lutter contre les larves de tipules et l'utilisation d'une quantité d'eau très importante. Quelle est votre position sur l'autorisation d'un golf à la Montagne et plus généralement sur le territoire de la commune?

Jamais de golf à la Montagne en ce qui me concerne. En revanche, j'ai un projet alternatif et réduit, éventuel à la place d'une partie de l'aérodrome une fois déplacé. Dans quelques années.

Port de plaisance du Bétey: vous engagez-vous à sécuriser et rénover le port du Bétey dans son périmètre actuel?

Oui mais pas dans son périmètre actuel. Je conserverai 70 % de son périmètre et l'agrandirai vers l'Est, seulement à la place de l'ancienne esplanade des camping-cars. Ce serait mal venu de rebattre les palplanches exactement au même endroit tout autour pour les 50 prochaines années. Nous ne sommes pas la dernière génération! En même temps, nous gérons l'attribution des amarrages en temps partagé pour satisfaire un plus grand nombre. De plus la dune et TOUS les arbres alentours seront conservés. Les pins dans les vides de la dune replantés. La cale de mise à l'eau doublée pour faciliter le principe de port à sec; une halte nautique créée à l'entrée à gauche pour recevoir les passagers et le stationnement "minute".

Forêt de Matoucat.

- La forêt de Matoucat est un massif forestier constitué de plusieurs zones d'un grand intérêt écologique pour la faune et la flore et en particulier d'une zone humide qui fait partie du bassin versant du ruisseau Bétey, immense zone d'épuration de l'eau. Vous engagez-vous à laisser ce massif forestier en espace boisé classé dans le futur PLU?

oui à la réserve des projets qui doivent faire l'objet d'une concertation. Un EBC interdirait par exemple la construction d'une maison exposition sur l'écologie du site etc. ou une ferme agricole et d'élevage par exemple. Donc: réflexion d'abord avant d'interdire!

Une immense décharge de moins de 30 ans défigure et pollue le site. Vous engagez-vous à faire réhabiliter cette décharge?

oui, en partenariat avec les associations locales et services ad hoc, nous procéderons à une réhabilitation écologique

Aérodrome. Les nuisances causées par les activités bruyantes pratiquées sur l'aérodrome sont très importantes.

Êtes-vous favorable au projet d'aérovillage prévu dans le PLU par la municipalité sortante ?
totalement opposé.

Userez-vous de votre pouvoir de police pour faire respecter la réglementation?

oui

Interdirez-vous toute nouvelle ouverture à l'urbanisation dans la zone du PEB (plan d'exposition au bruit)?

oui selon la loi

Si vous maintenez l'aérodrome là où il se situe, vous engagez-vous à ne pas développer l'activité de l'aérodrome au delà de la pratique club actuelle?

oui

Signerez-vous la convention avec l'école d'hélicos de la BA 120 qui limite le survol de la zone?

oui

Dans le cas d'un projet de déplacement de l'aérodrome qui deviendrait intercommunal, quelle est votre position?

C'est un projet qui devient urgent. Trop de temps perdu. Trop de lotissements autorisés dans son environnement. Les passionnés d'aviation doivent pouvoir pratiquer leur loisir en toute liberté et les riverains vivre la quiétude qui leur revienne. Les discussions intercommunales seront entreprises au plus tôt.

Question subsidiaire à un éventuel projet de déplacement: vous engagez vous à restaurer et à classer la zone libérée en espace boisé classé?

Non. Cet espace sera conservé en priorité en réserve foncière pour les générations futures ou pour tout projet d'intérêt communal qui surviendrait un jour et recueillerait l'assentiment des Andernosiens.

Charte éthique ANTICOR: êtes-vous décidé à la signer sans arrière-pensée?

Je suis membre depuis plusieurs années d'ANTICOR. Toutefois, à la lecture attentive de la Charte il est difficile d'être favorable dans son intégralité. Par exemple: proposer la présidence de la commission des finances à un élu de l'opposition. S'agissant d'une commission de laquelle nous avons toujours été exclus, il nous importe dans un premier temps d'en définir la composition précise et les modalités de fonctionnement. Tant que ces dispositions internes n'auront pas fait l'objet d'une rédaction conforme à la loi et validée par le conseil municipal, nous ne pouvons pas signer la Charte. D'autre part, il est exigé de publier les compte-rendus de toutes les commissions sauf pour l'urbanisme et les appels d'offres (??) Et le CCAS? Et la caisse des écoles? Les dossiers d'ordre privé dans de multiples commissions ne permettent pas de divulguer des débats ou décisions. On se demande si cette charte a bien été réfléchi... Selon la rédaction de la Charte, c'est tout ou rien et c'est dommage car à part certaines réserves nous y sommes favorables pour tout le reste.

Joël Confoulan

Liste Union pour Andernos